

Avant-propos

La Collectivité de Corse et l'État ont confié à l'INSEE le soin d'analyser la pauvreté et ses caractéristiques au sein des 19 intercommunalités de Corse, et d'évaluer les premiers impacts socio-économiques de la crise sanitaire en cours.

Le confinement de la population, les restrictions de déplacement et la mise à l'arrêt de nombreuses activités économiques tout au long de l'année 2020 sont en effet susceptibles d'avoir des conséquences sur le revenu des ménages. Les dispositifs de soutien aux entreprises et aux ménages mis en place dès le début de la crise sanitaire, ont permis de prévenir une baisse importante et brutale de leurs ressources. Cependant, en mai 2020, un quart des résidents de l'île indiquent avoir vu leur revenu baisser à la suite du confinement de mars-avril et les premiers indicateurs disponibles montrent déjà une augmentation du nombre de bénéficiaires des minima sociaux.

C'est dans ce contexte que la Collectivité de Corse et l'État ont souhaité pouvoir s'appuyer sur une étude à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale, portant sur la pauvreté et la précarité des ménages corses et leur évolution dans le contexte de la crise. La géographie, l'économie, et la démographie des territoires conditionnent en effet les facteurs de résilience ou de vulnérabilité qui leur sont propres.

Cette analyse permet de disposer d'indicateurs fiables au service commun de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté de l'État et « di pianu di lotta contr'a precarità è a puvertà » de la Collectivité de Corse, afin d'être en capacité de mieux adapter la mobilisation des ressources publiques au niveau de chacun des territoires pour les publics les plus exposés.